



# Procimmo Swiss Commercial Fund

Fonds de placement de droit suisse, catégorie fonds immobiliers

## ANNONCE DE COTATION ET OFFRE DE SOUSCRIPTION

### Emission de parts de fonds contre droits de souscription (Juin 2010)

Fidfund Management SA à Nyon, agissant en qualité de direction de fonds Procimmo Swiss Commercial Fund, a décidé de procéder à l'émission, **au maximum**, de

**892'665 parts Procimmo Swiss Commercial Fund.**

Les nouvelles parts sont offertes en souscription préférentielle aux actuels détenteurs de parts Procimmo Swiss Commercial Fund, aux conditions suivantes :

<b>Période de souscription :</b>	Du 21 au 30 juin 2010, 12h00
<b>Rapport de souscription :</b>	2 parts actuelles donnent le droit de souscrire à 1 part nouvelle Procimmo Swiss Commercial Fund.
<b>Nouveaux investisseurs :</b>	Dans la mesure où les détenteurs actuels de parts n'exercent pas tous leurs droits de souscription, respectivement lorsqu'ils vendent tout ou partie de leurs droits de souscription, de nouveaux investisseurs pourront souscrire à cette augmentation de capital au prix de souscription mentionné ci-dessous, augmenté, le cas échéant, de la valeur des droits de souscription normalement nécessaires à cette acquisition (voir également rubrique "Négociation du droit" ci-après)."
<b>Prix de souscription :</b>	<b>CHF 113.60 net par nouvelle part</b>  Le prix de souscription a été fixé conformément au contrat de fonds. Il est basé sur la valeur nette d'inventaire au 31 décembre 2009 et il comprend le résultat estimé au 30 juin 2010, après déduction du dividende partiel qui sera payé en juin 2010 ainsi que la commission d'émission conformément au contrat de fonds.
<b>Jouissance :</b>	Les nouvelles parts donnent droit au dividende à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2010 pour l'exercice social 2010-2011.
<b>Exercice du droit de souscription :</b>	Pour les investisseurs dont les parts sont conservées en dépôt ouvert auprès d'une banque, les droits de souscription sont portés en compte directement. L'exercice du droit de souscription doit se faire selon les instructions de la banque dépositaire.
<b>Négoce des droits de souscription :</b>	Les droits de souscription ne seront pas négociés à SIX Swiss Exchange. La Banque Cantonale Vaudoise (Banque dépositaire) prendra en note les ordres d'achat et de vente des droits de souscription jusqu'au 30 juin 2010. La valeur du droit sera fixée à l'issue de cette période, d'entente entre la Direction du fonds et la Banque dépositaire, en fonction des prix de clôture durant la période de souscription de la part Procimmo Swiss Commercial Fund et sur la base des volumes de droits demandés et offerts.
<b>Cotation des parts :</b>	Les nouvelles parts seront cotées dès le 05 juillet 2010 à la SIX Swiss Exchange sous le N° de valeur 3.362.421.
<b>Libération :</b>	05 juillet 2010
<b>Matérialisation :</b>	Les parts ne sont en principe pas émises physiquement, mais portées en compte. Sur demande du porteur de parts, la remise d'un certificat au

porteur est possible contre paiement de CHF 150.-- + TVA (7.6 %) par certificat.

**N° / ISIN / Symbole :** Part Procimmo Swiss Commercial Fund 3.362.421 / CH0033624211 / PSCF  
Droit de souscription 11.331.156 / CH0113311564

**Restrictions de vente :** USA / U.S. Persons. Aucune mesure n'a été prise pour enregistrer ou autoriser les parts du Procimmo Swiss Commercial Fund ou pour permettre d'une quelconque autre manière une offre publique des parts dans d'autres juridictions qu'en Suisse.

Il est de la responsabilité exclusive de l'investisseur qui réside aux USA, au Canada, au Japon, en Australie ou dans l'EEE ou dans tout autre pays où les parts offertes ne peuvent être proposées, vendues, acquises ou livrées, de se renseigner auprès d'un conseiller professionnel indépendant ou des autorités compétentes s'il peut participer à l'opération demandée, respectivement d'obtenir des renseignements supplémentaires pour d'éventuelles formalités spécifiques à respecter.

**Lieu, date :** Nyon et Lausanne, le 18 juin 2010

**Cette annonce de cotation n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO. Le prospectus d'émission et de cotation en français - qui seul fait foi pour l'admission en bourse - peut être obtenu auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (tél. 021 212 16 22 / fax 021 212 13 58) ou auprès de la direction du fonds (tél. 022 704 06 10 / fax 022 704 06 20).**

**Direction de fonds :**

**fidfund**  
MANAGEMENT SA

**Banque dépositaire :**

